

TEXTE ÉCOLE ÉMANCIPÉE

CN des 19 et 20 JANVIER 2021

Ce début d'année 2021 est marqué par une reprise de l'épidémie dans le monde, avec une nouvelle flambée des contaminations en Europe et notamment au Royaume Uni où la situation semble hors de contrôle. Des restrictions de circulation et des mesures de confinement ont d'ores et déjà été prises dans plusieurs pays européens. Si le vaccin offre une perspective positive, la campagne de vaccination prendra plusieurs mois (ce qui est un scandale quand on est la 6^e puissance mondiale) et il n'est pas exclu que des mesures de confinement soient nécessaires aussi en France en cas de d'aggravation de la situation dans les semaines à venir.

Dans ce contexte, est à prévoir la montée d'un cran dans la crise économique et sociale avec une hausse du chômage et de la précarité (chômage partiel, disparitions de nombreux petits « jobs » et de missions d'interim...), accompagnée d'une dégradation des conditions de travail des salarié.es et des conditions d'études des étudiant.es et élèves. Si le gouvernement a pris des mesures pour tenir sous perfusion les entreprises, maintenir des emplois via le chômage partiel, s'il a repoussé la réforme de l'assurance chômage et suspendu celle des retraites, il ne remet pas en question pour autant son projet néolibéral, bien au contraire. Non seulement il s'emploie à rappeler régulièrement qu'une fois la crise passée, il faudra bien rembourser la dette et pour cela réduire les dépenses publiques – les citoyen.nes ne doivent pas oublier les fondamentaux ! - mais il œuvre déjà à travers les mesures prises à réduire les capacités de rebond d'un point de vue social : les milliards de dette COVID ne sont pas affectés à la dette de l'État mais à la dette sociale, les exonérations de cotisation assèchent les comptes sociaux.

La crise a pourtant mis en lumière les secteurs essentiels à la société dont la santé et l'éducation : les besoins en personnels y sont immenses. Créer des emplois dans ces secteurs permettrait à la fois de réduire le chômage, d'avoir de nouveaux salarié.es contribuant aux cotisations sociales et d'augmenter les capacités et la qualité d'accueil des hôpitaux et des écoles, réduisant ainsi la pression du virus sur le fonctionnement de la société. Mais aucune mesure pour renforcer les services publics, ni même aucune réflexion sur ce sujet n'a été entreprise, le gouvernement ne cherchant aucune autre solution que celle de déverser des milliards aux entreprises sans contreparties en termes d'emploi et/ou de formation professionnelle.

Après 10 mois de vie avec le coronavirus, face à une possible troisième vague, plus que jamais il faut dénoncer l'inconséquence et le manque d'anticipation flagrants du gouvernement et surtout mettre en avant des propositions d'alternatives. Face au discrédit du gouvernement et à la colère qu'il engendre, le mouvement social peut et doit être porteur d'espoir, proposer d'autres solutions pour faire face aux défis sanitaire, économique, écologique et social, montrer qu'on ne résoudra pas un de ces problèmes indépendamment des autres et qu'il est temps de repenser les solidarités, le travail, la production et de réordonner les priorités.

C'est pourquoi le SNES et la FSU doivent mettre toute leur énergie pour s'inscrire activement dans les actions déjà prévues en janvier-février. Il est urgent de faire connaître toutes les initiatives (le 19/01 chez les AED, le 21/1 dans la santé, le 26/1 dans l'éducation, le 28/1 pour dire non au démantèlement du secteur public de l'électricité et le 4 février, journée de mobilisation interprofessionnelle), d'œuvrer à une articulation entre ces dates permettant de créer une dynamique et d'occuper le terrain. Les initiatives locales des collectifs « Plus jamais ça » sont aussi à relayer et investir.

A cela, s'ajoutent les mobilisations contre la Loi de Sécurité Globale : l'opposition contre cette loi liberticide est à amplifier. Plusieurs actions en janvier sont prévues dont la marche du 30 janvier à Paris à laquelle nous devons nous associer. Toutes les occasions pour dénoncer les régressions sociales et démocratiques sont à saisir !

Macron, qui dans l'optique des futures élections cherche à réduire son opposition au RN, s'est inscrit lors d'une interview le 22 décembre dans les pas de Nicolas Sarkozy en ouvrant un débat sur « l'identité nationale ». Pour détourner l'attention des questions sociales, économiques et environnementales, le président n'hésite pas à affirmer que certains phénomènes

« *comme les migrations, ont créé une forme "d'insécurité culturelle" »*, que la question « *Qu'est-ce qu'être français ?* » taraude le peuple français. Le gouvernement s'appuie sur ces débats nauséabonds pour essayer de regagner en popularité. Là encore nous devons être vigilant·es, nous inscrire fermement dans la lutte contre le racisme et poursuivre notre engagement avec la FSU dans le cadre unitaire dénonçant les atteintes aux libertés publiques envisagées dans le projet de loi « confortant le respect des principes de la République ».

Le gouvernement craint la contestation sociale et la remise en cause d'un modèle néo-libéral générant toujours plus d'inégalités entre les individus et les peuples, détruisant les éco-systèmes et la santé. C'est pourquoi il développe tant d'énergie pour réprimer par la force, encadrer par des lois restrictives des libertés. Cela va de la répression policière dans les manifestations à la répression syndicale en passant par l'intimidation des jeunes.

Le SNES-FSU doit dénoncer sans relâche toutes les atteintes au droit d'expression et défendre pied à pied les collègues attaqué·es pour s'être mobilisé·es (O. Sillam, 4 de Melle...).

Dans l'éducation, le ministre poursuit sa politique de casse de l'école, n'hésitant pas à présenter une « réalité alternative » devant les médias. Mais les personnels ne sont pas dupes, car ce sont elles et eux qui portent à bout de bras une école abandonnée par son ministre et le gouvernement.

Dans ce contexte, le ministère a lancé la nouvelle procédure d'évaluation des établissements en application de la Loi pour l'École de la Confiance qui doit concerner 20 % des EPLE cette année et à terme tous les établissements en l'espace de 5 ans. Par ce nouveau processus directement issu du nouveau management public, il s'agit avant tout de remplacer la logique d'obligation de moyens par la logique d'obligations de résultats. En cas d'échec ou de défaillance, la responsabilité pourra ainsi être déplacée de l'institution vers l'établissement et ses personnels. Le SNES-FSU doit informer et appeler les équipes à refuser d'entrer dans ce dispositif et leur proposer des modalités d'action qui leur permettent à la fois d'éviter le piège qui leur est tendu et d'exprimer les réels besoins en personnel qui sont les leurs.

Minimisant les chiffres de contamination dans l'éducation, ne prenant aucune mesure en termes de bâti scolaire, de recrutement, niant les conséquences scolaires du confinement et du passage en enseignement hybride, Blanquer s'entête dans le maintien des programmes en l'état et du calendrier du baccalauréat et de Parcoursup.

Le SNES-FSU doit relancer et accentuer sa campagne pour la modification du calendrier des examens : motions, courriers aux IPR et lettres ouvertes dans la presse, en y associant fédérations de parents d'élèves et organisations lycéennes.

Le plan B, en cas de nouveau confinement, doit être anticipé et ne pas se réduire à l'annonce de stock de matériels à destination des élèves. Il faut penser en termes d'allègements de programmes et d'épreuves, d'outils numériques à autoriser et à proscrire pour éviter les erreurs de l'an dernier, de charge de travail, d'organisation des conseils et instances d'établissement, etc. S'il n'y a pas de reconfinement, du gel doit enfin être mis à disposition des élèves et des personnels dans chaque salle de classe, en accordant pour ce faire un budget supplémentaire aux établissements qui, jusqu'à maintenant, le financent sur fonds propres, ce qui est scandaleux. Une véritable politique de tests et la vaccination prioritaire pour les personnels qui le souhaitent doivent être mis en œuvre, ainsi qu'une redéfinition de la liste des personnels dits "vulnérables".

Le gouvernement, en maintenant à son poste un Ministre aussi discrédité, que ce soit par sa gestion calamiteuse de la crise sanitaire, l'organisation indigne de l'hommage à S. Paty ou par ses manœuvres avec le financement du syndicat « Avenir lycéen », sans compter l'épisode du bac 2019, marque son mépris à la fois pour les personnels mais aussi pour les élèves et les familles. Car l'éducation et la jeunesse ne sont pas sa priorité ! Sa priorité est de transformer l'école en profondeur, casser les repères communs, détruire les collectifs de travail et développer la concurrence à tous les niveaux : entre personnels, entre élèves, entre établissements. Son probable départ pour être tête de liste aux régionales ne peut que renforcer le nécessaire besoin de demander sa démission, histoire de marquer d'un symbole fort le ressenti de la profession. Son départ serait vécu comme une victoire par les collègues et renforcerait les organisations qui se seront battues contre son projet d'école réactionnaire.

La crise est une opportunité de réduire plus vite que prévu le cadre national, de privilégier le renvoi au local, et ce dans tous les domaines possibles : organisations des cours en hybride uniquement pour les établissements qui le décident, modalités d'alternance présence/distance décidées localement, contrôle continu pour le bac... Le ministre n'exclut plus désormais d'autoriser les collèges à passer en groupes allégés mais c'est avec aussi peu de cadrage qu'en lycée. Que

restera-t-il de commun dans ce que les élèves auront étudié en classe après cette période : face à l'impossibilité de boucler les programmes, laissera-t-on chaque collègue, chaque lycée décider des parties des programmes qu'il abandonne ?

Ce refus de cadrer nationalement les horaires, les contenus et l'organisation des cours en période d'épidémie est couplée par une volonté forte d'accentuer le contrôle hiérarchique et de modifier les métiers. Cette volonté est régulièrement affirmée : dans le cadre des états généraux du numérique en novembre dernier, dans le cadre du Grenelle ainsi que dans la réforme de la FDE. Les derniers projets du Ministère placent tou-t-es les futur-es lauréat-es de concours issu-es d'un Master MEEF à temps plein devant élèves dès l'année de stage, le ministère pensant que la formation professionnelle est possible avant le concours, sur le tas, en tant qu'étudiant-es contractuel·les fallacieusement nommé·es "alternant-es" (l'alternance intégrative que nous revendiquons n'a rien de commun avec la réforme du ministère).

C'est cette logique globale de transformation de l'école qui doit être analysée, dénoncée et servir de cadre pour décliner nos revendications pour une autre école le 26 janvier.

Le développement des certifications en anglais à tous les niveaux n'est que le signe de l'individualisation, la numérisation et le testing généralisés, dans l'objectif de transformation du système éducatif. Il faut donc faire reculer le ministère mais surtout analyser et dénoncer cette "société de la connaissance" qui, depuis 1996, impose à tout le monde d'apprendre toute sa vie pour rester compétitif sur le marché européen de l'emploi.

Le procès d'intention fait à l'encontre de l'Éducation Prioritaire sous couvert d'arguments fallacieux (le coût et l'inefficacité) est une insulte faite à l'engagement des personnels de ces établissements, globalement plus jeunes et plus précaires que le reste de la profession. Il n'est qu'un prétexte pour justifier la suppression de 70 % de l'EP (la part des REP). Pour cela, le ministère n'hésite pas à mettre en concurrence les territoires (avec le faux débat banlieues vs ruralité) et les établissements entre eux avec l'instauration des CLA. La contractualisation des moyens alloués risque de devenir la norme et permet de morceler toutes les velléités de lutte. Le SNES et la FSU doivent informer les personnels aux risques encourus bien au delà de l'EP et profiter des États Généraux de l'Éducation Prioritaire (28/01) pour lancer la lutte contre ce projet de réforme et porter des contre-propositions fortes pour un système éducatif de qualité sur l'ensemble du territoire.

Sur les questions de rémunération, le SNES-FSU ne doit pas se censurer et publier des revendications chiffrées en termes de salaires et de temps de service, rappeler le nécessaire dégel du point d'indice. Il doit aussi remettre en avant les exigences de recrutement en personnel pluriprofessionnel que rend encore plus vives les effets délétères sur les jeunes de la crise sanitaire.

Le combat contre la précarité dans l'éducation nationale doit être relancé. Le SNES-FSU doit s'appuyer sur la mobilisation des AED sur plusieurs journées d'action depuis le 1er décembre pour réaffirmer ses mandats concernant la mise en place d'un statut d'étudiant-e-surveillant-e et la création d'un corps de fonctionnaires pour les AESH.

Les suppressions de postes dans le 2d degré, en partie compensées par une nouvelle augmentation des heures supplémentaires qui vont encore dégrader les conditions de travail à la rentrée prochaine doivent être mises en avant dans la construction de la mobilisation du 26 janvier. Alors que les personnels et les élèves auraient besoin de dédoublements pour remédier aux difficultés accumulées, les premières DHG qui tombent montrent une inflation des heures supplémentaires et, à l'inverse, une réduction d'heures postes et/ou de l'allocation progressive des moyens, autant d'éléments qui vont obérer la mise en place des dispositifs dont les élèves ont pourtant besoin, à force de vivre un "enseignement dégradé".

La grève du 26 janvier doit apparaître comme une étape importante dans le développement d'un mouvement massif et majoritaire, susceptible de faire pression sur le gouvernement et de le pousser à entendre nos revendications. Le 4 février doit être mis en avant comme l'étape suivante, celle de la convergence au niveau interprofessionnel des revendications communes à tous les secteurs sur l'emploi, les salaires et les conditions de travail et sur le renforcement des services publics.

La perspective d'une grève féministe le 8 mars doit être posée au plus vite (la crise sanitaire a démontré que les femmes sont les plus exposées), ainsi que celle d'une date centrée sur les Services Publics, qui permettra de fédérer collègues et usagers.